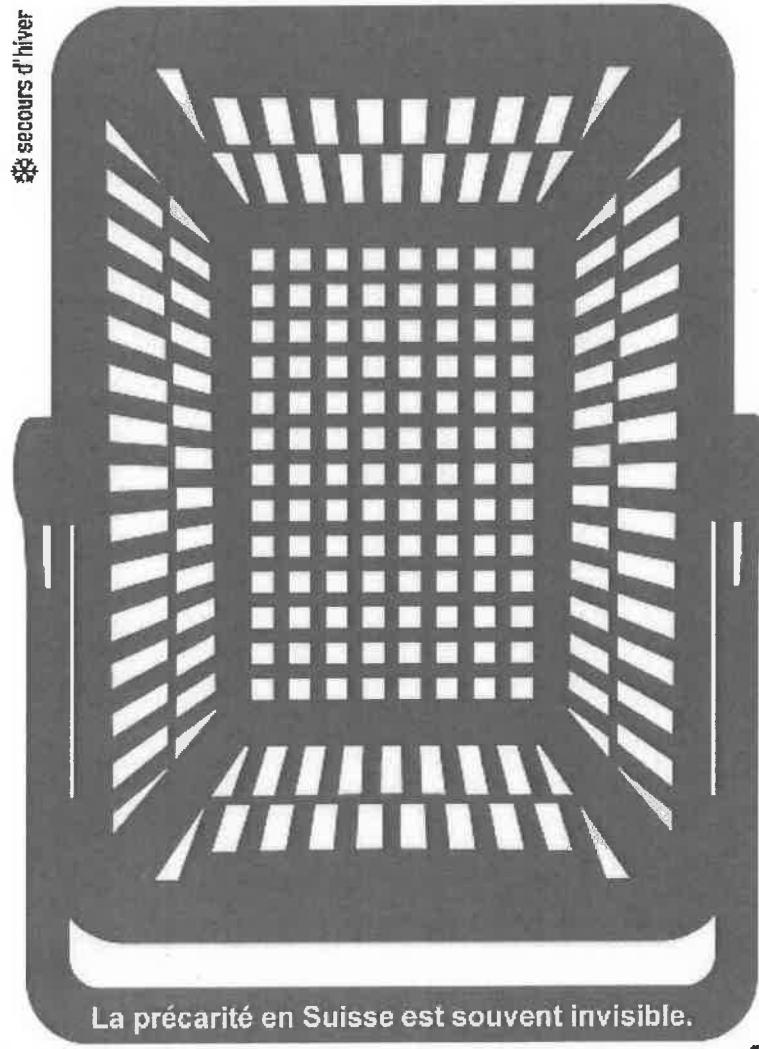


# Secours d'hiver Jura

**Rapport et comptes annuels 2024/2025  
(1<sup>er</sup> juillet 2024 – 30 juin 2025)**



## 1. Rapport annuel

Les tâches de traitement des dossiers sont déléguées au secrétariat du Service de l'action sociale et font l'objet d'une validation mensuelle.

## 2. Direction et organisation

### 2.1. Forme juridique

Le Secours d'hiver Jura est une organisation caritative politiquement et confessionnellement indépendante régie par les articles 60 ss du CCS. L'organisation cantonale a été fondée le 5 février 1980.

### 2.2. But de l'organisation

Le Secours d'hiver Jura est membre de l'association centrale du Secours suisse d'hiver. Il fournit avant tout une aide transitoire sous forme de contribution financière et matérielle aux personnes en situation d'urgence sur le territoire cantonal. Pour accomplir ses tâches, il se conforme aux statuts de l'association centrale ainsi qu'à son règlement interne. Les aides fournies par le Secours d'hiver Jura sont subsidiaires aux obligations légales et aux institutions subventionnées par des fonds publics.

### 2.3. Composition du comité

- Catherine Aubry, Saignelégier, membre
- Muriel Christe Marchand, Tavannes, secrétaire
- Suzanne Dubosson, Porrentruy, membre
- Isabelle Jolidon-Fleury, Porrentruy, membre
- Bernard Miserez, Delémont, membre
- Chantal Miserez, Montfaucon, membre
- Elodie Possin, Coeuve, membre
- Marie-Claire Sanglard, Courtételle, membre
- Gabriel Schenk, Porrentruy, président

Les membres de l'organe directeur travaillent bénévolement.

### 2.4. Responsable du secrétariat

- Muriel Christe Marchand, Secours d'hiver Jura, Fbg des Capucins 20, 2800 Delémont

### 2.5. Organisme de contrôle

- Contrôle des finances de la République et Canton du Jura, rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont

## 2.6. Séances

L'assemblée générale a eu lieu le 25 novembre 2024.

Points à l'ordre du jour :

1. Procès-verbal du 21 novembre 2023
2. Approbation des comptes
3. Rapport d'activité
4. Subsides accordés
5. Collecte 2024
6. Evénement HCA du 20 décembre 2024
7. Divers

## 3. Prestations de service

L'organisation cantonale jurassienne fournit ses prestations de soutien selon les principes et les lignes directrices du secrétariat central. Le Secours d'hiver Jura est financé exclusivement par des dons privés.

Durant cet exercice, le total des aides financières accordées se monte à CHF 173'070.10.

Le Secours d'hiver Jura accorde des prestations ponctuelles sous différentes formes :

- Aide financière et prise en charge de factures imprévues afin d'éviter des poursuites ou l'appel à l'assistance sociale.
- Coûts de la santé : prise en charge de factures médicales, de primes de caisse maladie de frais dentaires ou encore de frais liés aux lunettes.
- Prestations en nature : livraison de lits, matelas et literie.
- Bons d'achat.
- Conseils et informations sur d'autres possibilités d'obtenir de l'aide.

**3.1. Demandes (pour la période du 01.07 au 30.06 de l'année suivante)**

	<b>2024</b>	<b>2025</b>
<b>Demandes déposées</b>	261	224
- Demandes directes	162	135
- Demandes indirectes (services spécialisés)	99	89
<b>Demandes rejetées</b>	59	62
<b>Total demandes accordées</b>	<hr/> 202	<hr/> 162

**3.2. Prestations de soutien fournies**

	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Actions (p. ex. Action de Noël)	17	23
Formation et formation continue	9	6
Bons d'achat	17	23
Vacances et loisirs	4	4
Dépenses liées à la santé	88	80
Habitat/logement/ameublement	98	61
Autres (frais liés au véhicule, transport, etc.)	48	47

**3.3. Personnes soutenues**

	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Enfants	184	162
Adultes	265	212
Personne seule	92	68
Couple	19	10
Familles	44	34
Familles monoparentales	47	50

**4. Comptes annuels 2024/2025**
*voir annexe*
**4.1 Attestation (rapport des réviseurs)**
*voir annexe*

## 5. Prestations du Secours suisse d'hiver dans le canton du Jura

Durant cet exercice, le Secours suisse d'hiver (SSH), grâce à la prestation « Encouragement des activités extrascolaires », a soutenu des élèves jurassiens dans leur activité favorite (sport, musique, danse, etc.) pour CHF **4'803.-**

Le SSH a également participé à l'achat de lits en faveur de Jurassiennes et Jurassien pour un montant total de CHF **3'022.-**

Grâce aux différents fonds « Soutiens aux coûts de la santé » et « Financements complémentaires » du SSH, le Secours d'hiver Jura a reversé un total de CHF **29'444.10** durant l'exercice 2024/2025.

## 6. Divers/Remerciements

De vifs remerciements sont adressés aux donatrices et donateurs ainsi qu'aux institutions qui ont soutenu le Secours d'hiver Jura.

Delémont, le 31 octobre 2025



Gabriel Schenk  
Président



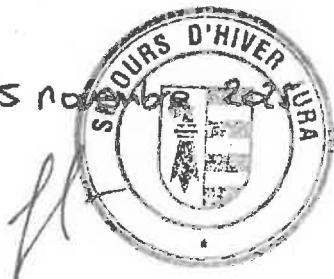
Muriel Christe Marchand  
Secrétaire

Secours d'hiver Jura

BILAN AU 30 JUIN 2025

	30.06.2025 CHF	30.06.2024 CHF
<b>ACTIF</b>		
<i>Actif circulant</i>		
Liquidités	638'498.94	719'761.47
Autres créances	3'154.40	1'711.40
Comptes de régularisation actif	0.00	9'665.70
<b>Total actif circulant</b>	<b>641'653.34</b>	<b>731'138.57</b>
 <b>Total actif</b>	 <b>641'653.34</b>	 <b>731'138.57</b>
 <b>PASSIF</b>		
<i>Engagements à court terme</i>		
Passifs de régularisation	3'018.45	15'923.71
<b>Total engagements à court terme</b>	<b>3'018.45</b>	<b>15'923.71</b>
 <i>Capital des fonds (dons affectés)</i>		
Fonds Coronavirus	0.00	0.00
Fonds inflation	281'681.05	283'205.05
Fonds Dornonville	0.00	270.10
<b>Total capital des fonds</b>	<b>281'681.05</b>	<b>283'475.15</b>
 <i>Capital de l'organisation</i>		
Capital libre	431'739.71	391'073.57
Résultat de l'exercice	-74'785.87	40'666.14
<b>Total capital de l'organisation</b>	<b>356'953.84</b>	<b>431'739.71</b>
 <b>Total passif</b>	 <b>641'653.34</b>	 <b>731'138.57</b>

Delémont, le 5 novembre 2025

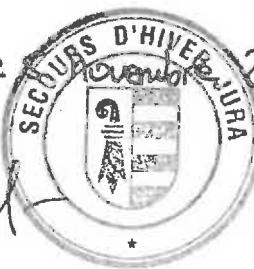


Secours d'hiver Jura

COMPTE D'EXPLOITATION 2024 / 25

	2024/25 CHF	2023/24 CHF
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<i>Donations reçues</i>		
Dons affectés	0.00	0.00
<b>Total dons affectés</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Appels aux dons	22'448.28	17'080.00
Appels aux dons adressés	41'198.89	38'291.45
Dons généraux	0.00	90'000.00
Contributions entités privées	0.00	60'000.00
Contributions des membres du comité	528.00	738.00
<b>Total dons libres</b>	<b>64'175.17</b>	<b>206'109.45</b>
Financement complémentaire par l'organisation centrale	22'431.15	71'706.25
<b>Total contributions affectées de l'organisation centrale</b>	<b>22'431.15</b>	<b>71'706.25</b>
Contribution de la collecte centrale de l'organisation centrale	3'312.00	5'257.00
Contribution de compensation de l'organisation centrale	0.00	0.00
<b>Total dons libres de l'organisation centrale</b>	<b>3'312.00</b>	<b>5'257.00</b>
<b>Total donations reçues</b>	<b>89'918.32</b>	<b>283'072.70</b>
<i>Contributions des pouvoirs publics</i>		
Contributions des pouvoirs publics	7'500.00	7'500.00
<b>Total contributions des pouvoirs publics</b>	<b>7'500.00</b>	<b>7'500.00</b>
<i>Produits résultant des ventes et des prestations de services</i>		
Vente d'étoiles	5'230.00	4'305.40
<b>Total produits résultant des ventes et des prestations de services</b>	<b>5'230.00</b>	<b>4'305.40</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>102'648.32</b>	<b>294'878.10</b>

Delémont, le 2025



**Secours d'hiver Jura**  
**COMPTE D'EXPLOITATION 2024 / 25**

	2024 / 25 CHF	2023 / 24 CHF
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>Charges de projet</b>		
Soutiens financiers	169'262.95	259'830.95
Bons d'achat	1'800.00	2'010.00
<b>Total charges de projets</b>	<b>171'062.95</b>	<b>261'840.95</b>
<b>Frais de recherche de fonds et des frais généraux de publicité</b>		
Imprimés (matériel publicitaire)	2'648.30	3'196.00
Frais de port collectes	3'919.18	3'576.16
Achat étoiles	1'461.50	1'421.65
Autres frais liés aux collectes	697.25	817.23
<b>Total des frais de recherche de fonds et des frais généraux de publicité</b>	<b>8'726.23</b>	<b>9'011.04</b>
<b>Charges administratives</b>		
4,5% Contribution de la collecte centrale	3'018.45	2'681.85
Autres dépenses	327.00	
<b>Total charges administratives</b>	<b>3'345.45</b>	<b>2'681.85</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>183'134.63</b>	<b>273'533.84</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		
Intérêts bancaires	-80'486.31	21'344.26
Frais bancaires et postaux	4'122.90	4'889.75
	-216.56	-225.27
<b>RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS</b>	<b>-76'579.97</b>	<b>26'008.74</b>
<b>Variation du capital des fonds</b>		
Prélèvement des fonds liés	1'794.10	14'657.40
Attribution aux fonds liés		
<b>RESULTAT ANNUEL</b>	<b>-74'785.87</b>	<b>40'666.14</b>

*Delémont, le 5 novembre 2025*



**Secours d'hiver Jura**  
**TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2024 / 25**

Désignation	Etat 01.07.2024 CHF	Allocations CHF	Utilisation CHF	Transfert	Etat 30.06.2025 CHF
Fonds Coronavirus	0.00	—	0.00	—	—
Fonds inflation	283'205.05	—	1'524.00	—	281'681.05
Fonds Dornonville	270.10	—	270.10	—	—
<b>Total fonds avec affectation limitée</b>	<b>283'475.15</b>	<b>0.00</b>	<b>1'794.10</b>	<b>0.00</b>	<b>281'681.05</b>

Le tableau de la variation du capital se présente comme suit:

Capital de l'organisation	Solde initial CHF	Excédent de produits/charges (-) CHF	Solde final CHF
<b>Capital libre</b>	<b>431'739.71</b>	<b>-74'785.87</b>	<b>356'953.84</b>

Le capital de l'organisation est à la libre disposition de l'organisation cantonale dans le cadre de ses statuts. Le solde du capital libre varie en raison de l'excédent annuel de charges ou de produits.

**TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2023 / 24**

Désignation	Etat 01.07.2023 CHF	Allocations CHF	Utilisation CHF	Transfert	Etat 30.06.2024 CHF
Fonds Coronavirus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonds inflation	288'683.05	0.00	5'478.00	0.00	283'205.05
Fonds Dornonville	9'449.50	0.00	9'179.40	—	270.10
<b>Total fonds avec affectation limitée</b>	<b>298'132.55</b>	<b>0.00</b>	<b>14'657.40</b>		<b>283'475.15</b>

Le tableau de la variation du capital se présente comme suit:

Capital de l'organisation	Solde initial CHF	Excédent de produits/charges (-) CHF	Solde final CHF
<b>Capital libre</b>	<b>391'073.57</b>	<b>40'666.14</b>	<b>431'739.71</b>

Le capital de l'organisation est à la libre disposition de l'organisation cantonale dans le cadre de ses statuts. Le solde du capital libre varie en raison de l'excédent annuel de charges ou de produits.

Délément, le 5 novembre 2025



## Secours d'hiver Jura

### ANNEXE AU 30 JUIN 2025

#### Principes comptables

Secours d'hiver Jura est l'organisation cantonale jurassienne du Secours suisse d'hiver. Le Secours d'hiver Jura a son siège à Delémont.

La présentation des comptes est conforme aux recommandations relatives à la présentation des comptes SWISS GAAP RPC (RPC fondamentales et RPC 21) et au Code suisse des obligations ainsi qu'aux dispositions des statuts. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. La méthodologie Zewo est utilisée pour calculer et indiquer les charges de collecte de fonds et de publicité générale ainsi que les charges administratives.

En tant que petite organisation, il a été renoncé à dresser un tableau des flux de trésorerie.

Le travail bénévole n'est pas monétisé, mais est quantifié dans l'annexe et dans le rapport de performance. Toutes les positions de l'actif et du passif du bilan sont évaluées à leur valeur nominale.

#### Informations sur les rubriques du bilan et du compte d'exploitation

	30.06.2025 CHF	30.06.2024 CHF
<b>Passifs de régularisation</b>		
Part collecte 2023/24 à reverser à l'association centrale	0.00	2'681.85
Part collecte 2024/25 à reverser à l'association centrale	3'018.45	0.00
Acompte soutien financier "contribution santé" SSH	0.00	0.00
Frais de port collecte 2024	0.00	3'576.16
Don SSH à verser au bénéficiaire	0.00	9'665.70
	3'018.45	15'923.71
<b>Dons libres</b>		
Une collecte de fonds est organisée chaque année au travers d'un flyer distribué largement à la population, d'un courrier envoyé aux communes, entreprises et paroisses jurassiennes.	64'175.17	206'109.45
	64'175.17	206'109.45

**Contributions affectées de l'organisation centrale**

L'organisation centrale peut être sollicitée pour prendre en charge directement certains frais, notamment de santé, ou pour compléter l'aide octroyée par l'organisation cantonale. Dès l'exercice 2022/2023, l'organisation avançait un montant fixe par trimestre et une régularisation était réalisée en fin d'exercice en fonction des dépenses effectives. Depuis février 2024 l'organisation centrale verse le mois suivant le montant effectif des octrois du mois précédent.

22'431.15	71'706.25
22'431.15	71'706.25

**Charges de projet**

Aides financières de SHJ	141'169.20	157'074.10
Aides financières du SSH	22'431.15	81'371.95
Prestations en nature (lits)	3'868.50	6'727.50
Aides financières en provenance du fds solidarité COVID	0.00	0.00
Aides financières en provenance du fds inflation	1'524.00	5'478.00
Aides financières en provenance du fds Dornonville	270.10	9'179.40
Distribution bons d'achat COOP	1'800.00	2'010.00
	171'062.95	261'840.95

**Charges administratives**

Soit la participation de l'organisation centrale à la collecte du Secours d'hiver Jura à raison de 4.5% du montant total des dons reçus.

3'345.45	2'681.85
3'345.45	2'681.85

**Transactions avec des parties liées**

En tant qu'organisation cantonale, le canton du Jura est membre de l'association centrale du Secours suisse d'hiver, association au sens des art. 60 ss. du Code civil suisse, dont le siège social se trouve à Zurich. En tant qu'organes du Secours d'hiver au niveau cantonal, les organisations cantonales remplissent leurs tâches en collaboration avec l'association centrale. Les transactions avec l'association centrale sont présentées dans les comptes d'exploitation. Les engagements envers l'association centrale sont présentés séparément dans le bilan.

**Prestations bénévoles**

Les 11 membres du comité exercent leur activité bénévolement. Leur engagement comprenait environ 11 heures. Le secrétariat est assuré par le Service de l'action sociale et cela représente 600 heures par année.

**Charges de collecte de fonds et de publicité générale et charges administratives**

Le Secours d'hiver Jura n'a pas de charges locatives, pas de frais de personnel et ses besoins administratifs sont couverts gratuitement par la République et Canton du Jura. Les frais de port et autres imprimés sont quasi-intégralement liés à la collecte de fonds.

**Part des projets et services dans les charges totales**

Sur l'exercice 2024/2025, les charges de projet représentent 171'062.95 francs et les charges d'exploitation totales 183'134.63 francs. La part des projets s'élève ainsi à 93.41% des charges totales et est donc largement supérieure au seuil minimal de 65% prévu à la norme Zewo 9 Chiffre 2.

**Événements importants survenus après la date du bilan**

Aucun événement significatif postérieur à la date de clôture n'a été identifié.



2, rue du 24-Septembre  
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 71 00  
f +41 32 420 71 01  
secr.cfi@jura.ch

Annexe n° 1 du rapport n° 25-27-210.14

## **Rapport de l'auditeur sur l'examen succinct au Comité du Secours d'hiver Jura**

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) du Secours d'hiver Jura pour l'exercice arrêté au 30 juin 2025. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'auditeur.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC fondamentales incombe au Comité du Secours d'hiver Jura alors que notre mission consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 « Review (examen succinct) d'états financiers ». Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'entité et des procédures analytiques appliquées aux données financières des comptes annuels. Nous avons effectué un examen succinct et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC fondamentales, à la loi suisse et au règlement interne du Secours d'hiver Jura.

Delémont, le 5 novembre 2025

CONTROLE DES FINANCES



Manuela Erard  
Réviseuse



Alain Crevoiserat  
Contrôleur général des finances

Annexe : - Comptes annuels 2024/2025 comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de variation du capital et l'annexe